

**Arrêté n° 2026-005 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-038 du 8 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé du Hainaut**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-038 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 10 décembre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-038 SDSDU du 8 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Said MELK, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Brice AMAND, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

Muriel MALLART, CDCA du Nord, titulaire,
Jean-Paul MACHEN, CDCA du Nord suppléant de Muriel MALLART
En remplacement de Francis LEDIEU et Jacques HORNEZ.

Philippe LEGRAND, CDCA du Nord, titulaire, en remplacement de Karima RETINOIR.

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

Hélène CHUPIN, CARSAT Hauts-de-France, titulaire en remplacement de Ludivine CHEMSI.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 19 janvier 2026

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**



Gwen Marqué

ANNEXE
Tableau de composition du CTS du Hainaut

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Franck HUGOT

Vice-Président : Denis LEVESQUE

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1 Didier GODEC - Cliniques maubeugeoises (FHP)	Sophie DUBOIS - Centre Les Dentellières - Valenciennes (FHP)
2 Damien RAMEZ - Clinique GHICL (FEHAP)	Jean-Baptiste GUIOT - CRF Cambrai ADAPT HDF (FEHAP)
3 Simon RAOUT - CH de Valenciennes (FHF)	Renaud DOGIMONT - CH du Cateau Cambrésis (FHF)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4 <i>En attente de désignation (nouveau)</i> (FHF)	Alexandre BERTELOOT - Vice-Président Hauts-de-France Président de la CME Centre Hospitalier de Douai (FHF)
5 Nadine BELLO - Présidente de la CME Centre Hospitalier de Denain (FHF)	Magloire GNANSOUNOU - Président de la CME Centre Hospitalier de Sambre-Avesnois (FHF)
6 Arnaud AULIARD - Président de CME du Centre Les Dentellières de Valenciennes (FHF)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7 <i>En attente de désignation</i> (UNAPEI)	<i>En attente de désignation</i> (NEXEM)
8 Franck HUGOT – ADAR Sambre Avesnois (UNA)	Pascal PRADARELLI, Foyer et de vie et Ehpad de l'association ACCES Services (URIOPSS)
9 Agnès LYDA-TRUFFIER - CH de Denain (FHF)	Fabien PETIT – CH Le Quesnoy, EHPAD de Landrecies et EHPAD de Solesmes (FHF)
10 <i>En attente de désignation (nouveau)</i> (URIOPSS-NEXEM)	Julien COLLET - EHPAD Louis ARAGON à Douchy les Mines (SYNERPA)
11 Thomas RUBION - EHPAD les Magnolias à Marly (FEHAP)	Léa MORIZE - Association Béthanie à Saint Amand les eaux (FEHAP)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12 Corinne LEFEBVRE – Plateforme du Douaisis	<i>En attente de désignation</i>
13 Hocine BELAYEL - Association AEP	<i>En attente de désignation</i>
14 Samuel RUDEWICZ - Association ARPE (URIOPSS)	Sylvain JAUMONT - Association Prim'Toit (URIOPSS)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Gilbert MBOCK	Bruno STACH
16	Sylvain GODART	Jean Claude SOULARY
17	Sofia BENKIRANE	Pierre-Marie COQUET

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Denis LEVESQUE - URPS Infirmiers	Béatrice BEN - URPS Infirmiers
19	Jean-Marc LASCAR – URPS Masseurs Kinésithérapeutes	Anouk MOREAU - URPS Orthophonistes
20	Karine DECRETION - URPS Sages-Femmes	Nadège POULAIN - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------------------	---------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Jean-Marc BRIAVAL - Mutualité Française	Benjamin VALLEZ - Mutualité Française
23	Anthony HARO - MSP Lys d'or St Amand les eaux	Séverine LHOMME, MSP Anor - Treton et Fourmies
24	Christine DUREUIL, DAC Appui Santé Grand Hainaut Valenciennois Cambrésis Sambre-Avesnois	En attente de désignation

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Sébastien VELLUZ - CPTS Grand Denain	Jérôme CATTIAUX - CPTS Pays du Cambrésis
----	--------------------------------------	--

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	En attente de désignation	En attente de désignation
----	---------------------------	---------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	En attente de désignation	Valéry LECOEUVRE - FNEHAD
----	---------------------------	---------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Solange MOORE	Jean-Philippe PLATEL
----	---------------	----------------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Marie LEMORT	Nicolas MILLEVILLE
----	--------------	--------------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Fabrice MITOUMBA	Laurence RANDOUX
----	------------------	------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	André-François DUCHATELET	Marie-Suzanne DELOBEL
----	---------------------------	-----------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Alain LAUER	<i>En attente de désignation</i>
----	-------------	----------------------------------

Représentant de l'ordre des Pédicures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Aline MAHIOU	Anaïs HUGUET-BOUILLET
----	--------------	-----------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Gérard COPIN - CLCV	Thierry PALUCH - APF France Handicap
36	Martine LEDUC - UFC QUE CHOISIR	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord
37	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM	Marie PILLET - UNAFAM
38	Louis MILLIMOUNO – AIDES	Sylvie WATOTIENNE – APAJH
39	Jean-Paul DUPONT - UDAF du Nord	Philippe TABARY - UDAF du Nord
40	Danièle BOUVENOT - UDAF du Nord	Jean-Marie GUION – RENALOO

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Muriel MALLART - CDCA du Nord – PA (nouveau)	Jean-Paul MACHEN - CDCA du Nord - PA (nouveau)
42	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PA	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PA
43	Philippe LEGRAND - CDCA du Nord – PH (nouveau)	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PH
44	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PH	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Aurore COLSON	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental du Nord

46	Sylvie CLERC-CUVELIER	Marie-Paule ROUSSELLE
----	-----------------------	-----------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	Omoladé ALAO	Marie-Pierre RIGOUT
----	--------------	---------------------

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, Communauté d'agglomération de Cambrai (CAC)	Dalila DUWEZ-GUESMIA - Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH)
49	Sylvie LARIVIERE, Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentants des communes

50	Paul SAGNIEZ, maire de Solesmes	Ludovic ROHART, maire d'Orchies
51	Nadine MORTELETTE, maire d'Anhiers	Mickaël HIRIAUX, maire de Fourmies

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentant de l'Etat**

52	Hélène DEMOLOMBE-TOBIE – Préfecture du Nord	Nathalie RIQUOIR - DDETS
----	---	--------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Hélène CHUPIN – CARSAT (nouveau)	Arnaud CHMIELINA – MSA
54	Bertrand BAUDUIN - CPAM du Hainaut	<i>En attente de désignation</i>

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Elisabeth DEBRUILLE - Mutualité Française	Pas de suppléance
56	Françoise DEL PIERO	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 8 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire du Hainaut et les 11 sénateurs du département du Nord